

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNION DES MAIRES DE L'OISE

Séance du 10 septembre 2012 à 9h30  
A Clermont

**Monsieur Vasselle** ouvre la séance en mentionnant les différents points à l'ordre du jour.

Il souhaite la bienvenue à Monsieur Barthélemy, Maire de Longueil-Sainte-Marie qui remplace Monsieur Ternacle au sein de notre conseil d'administration.

**1. Approbation du PV du CA du 22 mai 2012**

Ce procès-verbal est soumis aux remarques ou observations éventuelles. Sans aucune réserve, il est adopté à l'unanimité.

**2. Intervention de Monsieur Jean-Lucien GUENOUN, Architecte des Bâtiments de France**

**Monsieur Vasselle** souhaite, à travers cette invitation, que puisse être levées les incompréhensions qui subsistent entre les maires et l'ABF. Il donne donc la parole à Monsieur Jean-Lucien Guenoun, Architecte des Bâtiments de France.

Monsieur Guénoun est accompagné par Monsieur Laurent Pradoux, Adjoint au chef du service territorial de l'Architecture et du Patrimoine.

**Monsieur Guénoun** remercie le conseil d'administration de l'accueillir aujourd'hui. Il commence son intervention en faisant un rappel des missions des Architectes des Bâtiments de France.

Monsieur Guénoun laisse ensuite la parole à Monsieur Laurent Pradoux qui commente un diaporama présentant un état des lieux du département et la mission de protection et de conservation du patrimoine des ABF.

**Monsieur Vasselle** remercie Monsieur Guénoun et Monsieur Pradoux pour cette intervention. Il donne la parole aux administrateurs qui souhaitent interroger les intervenants.

**Monsieur Ollivier** indique que, compte tenu de la méthode employée pour respecter les prescriptions de l'ABF, la commune est obligée de refaire son pavage tout les 10 ans. Le savoir faire n'est plus le même. Il faudrait un peu plus de souplesse.

**Monsieur Guénoun** dit qu'il faudrait faire un travail en direction des jeunes, des artisans pour faire perdurer le savoir-faire.

**Monsieur Bosino** souhaite obtenir des éclaircissements sur les critères qui amènent l'ABF à préconiser telles ou telles solutions car les maires ont parfois l'impression que c'est subjectif. En fonction de l'architecte, c'est possible ou ce n'est pas possible.

**Monsieur Carrère** insiste sur le fait de traiter les problèmes en amont. Il revient également sur le stationnement des caravanes dans les espaces protégés.

**Madame Loiseleur** salue le travail et la compétence de Monsieur Guénoun Elle indique que les maires doivent gérer l'argent public à bon escient et revient sur le problème du liant végétal préconisé par l'ABF pour la reprise des pavés sur la place de Senlis. Le liant part au 1<sup>er</sup> lavage de la place. Il y a un problème de mise en œuvre.

**Monsieur Pinsson** s'attarde sur le problème rencontré lors d'un permis de construire sur le choix des matériaux.

**Monsieur Manoussi** indique que l'ABF fait parfois des recommandations qui ne sont pas dans le PLU.

**Monsieur Gogny-Goubert** indique que la moitié de son village est classé. Cela pose des problèmes car les règles ne sont pas les mêmes dans le village. Ce n'est pas simple car les POS ou les PLU sont parfois élaborés par des gens qui ne tiennent pas compte des monuments historiques.

**Monsieur Cormont** s'attarde sur les problèmes rencontrés pour la construction d'un lotissement dans le périmètre de l'église.

**Madame Brichez** revient sur les problèmes des terrains de camping.

**Monsieur Damien** revient sur le périmètre imposé autour du château de son village.

Compte-tenu de l'heure, il est impossible de répondre précisément à l'ensemble des questions posées mais Monsieur Guenoun s'engage à répondre personnellement à l'ensemble des administrateurs qui ont posés une question.

### **3. Arrêté des comptes 2011 et barème de cotisations pour 2013**

**Monsieur Vasselle** indique que Madame Lefebvre, actuellement trésorière adjointe a présenté les comptes pendant deux années consécutives pendant. Il propose donc que Madame Lefèbvre passe trésorière titulaire.

Madame Nadège Lefèbvre, Présidente de la communauté de communes du Pays de Bray est élue à l'unanimité, Trésorière de l'association en remplacement de Monsieur Ternacle.

Monsieur Alain Pétrement, Maire d'Ermenonville est élu à l'unanimité, Trésorier Adjoint de l'Association en remplacement de Madame Lefèbvre.

Madame Lefèbvre passe ensuite à la présentation des compte 2011. Elle indique qu'à la clôture de l'exercice 2011, notre association dégage un **excédent de 23 078 €**, moins important que l'année précédente (hors provisions), et partagé, avant impôt sur les bénéfices, entre **12 142 € de résultat d'exploitation** et **5911 € de résultat financier** auxquels il convient d'ajouter 910 € de résultat exceptionnel.

Les produits d'exploitation de l'association ont augmenté de 0,76 %. Nos charges d'exploitation ont également augmenté de 8,57 %.

Concernant les produits, elle indique que si ils ont légèrement augmenté, c'est sous l'effet d'un paramètre en particulier : l'augmentation de la subvention Mairie 2000, passée de 8 200 € en 2010 à 10 000 € en 2011. De plus, une nouvelle communauté de communes a adhéré en 2011 à notre association.

Elle indique que les charges ont également augmenté :

- Les charges liées à l'utilisation quotidienne des locaux (électricité et gaz) ont augmenté car elles sont calculées sur une année pleine, contrairement à 2010 (puisque nous ne sommes arrivés dans nos nouveaux locaux qu'au mois de mars 2010). Nous passons donc d'un total de 1030 € à 2286 €, soit 125 % d'augmentation.
- Les frais de documentation et d'abonnement ont également augmenté (montant total de dépenses : 5 430 €, contre 3 658 € en 2010) : la base documentaire de l'association a en effet, pour partie, été remise à jour.
- Les honoraires d'avocat ont nettement augmenté (passant de 2 300 à 8 400 €). Cette augmentation est liée à l'absence temporaire de la Directrice de l'Association (de Mai à Août inclus) du fait d'un congé maternité.
- Les frais de formation ont augmenté de 98 %, passant de 15 000 à 29 000 €. C'est le fruit d'une augmentation du nombre de sessions de formations offertes aux élus, et d'une augmentation du coût global des intervenants, choisis pour animer des formations de plus en plus techniques, au vu de l'avancée du mandat.
- L'assemblée générale ayant été, en 2011, une opération quasiment neutre (alors que son coût moyen représente habituellement 15 000 €), notre association a décidé de prendre en charge la moitié du coût de la soirée organisée lors du Congrès des Maires de France (cette année, au Lido), ce qui représente un montant de 4750 €.

**Monsieur Vasselle** remercie Madame Lefèbvre pour cette présentation. Il donne la parole à Monsieur Letarnec, commissaire aux comptes de l'association.

**Monsieur Letarnec** indique qu'il y a une modification concernant l'organisation de l'assemblée générale qui a été organisée en régie ce qui explique que l'on ne retrouve pas les partenariats et les coûts engendrés les années précédentes.

Le deuxième point sur lequel il souhaite insister c'est que le résultat net est de 23 000 €. Il y a eu, au titre des résultats exceptionnels, 6 000 € de régularisation de provisions. En clair, l'association avait lancé une refonte du site internet et de la lettre de l'UMO mais la convention avec le partenaire n'était pas bouclée définitivement. Il y a eu une économie de 6 000 € sur cette opération. Il y a en droit comptable un principe de prudence qui prévoit que vous devez provisionner toutes les dépenses engagées. Au 31 décembre 2010, vous aviez, dans ce souci de prudence, provisionné l'ensemble du budget que vous aviez prévu. Or, finalement la réalisation de cette opération est moins onéreuse que prévue. Votre résultat, avant cet événement exceptionnel, c'est 18 000 €.

L'arrêté des comptes est soumis aux remarques ou observations éventuelles. Sans aucune réserve, il est adopté à l'unanimité.

**Madame Lefèbvre** passe ensuite à la fixation du barème de cotisations pour 2013. Après discussions, il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les cotisations pour l'année 2013 et de reconduire le barème de l'année dernière.

#### **4. Point sur l'assemblée générale et le Congrès 2012**

**Madame Marsay-Denous** indique que deux ateliers sont prévus. Un atelier sur le financement des collectivités. Céline Senmartin, directrice de la Caisse des Dépôts, Monsieur Teulières, directeur départemental des finances publiques ainsi qu'un représentant de l'AMF interviendront.

L'autre atelier est consacré au logement. Il sera animé par Madame Olivier, Présidente de l'URH de Picardie et l'Ordre des Architectes de Picardie.

Elle indique que les partenaires seront un peu plus nombreux que d'habitude. Un barnum sera installé à l'entrée de la salle Pommery pour l'accueil des participants ce qui permettra d'accueillir plus de partenaires dans la salle. Il y aura 14 partenaires.

Petite nouveauté, les élus disposeront d'un petit cadeau : une pochette ainsi qu'un bloc de papier avec le logo de l'association.

Concernant le Congrès des Maires qui se tiendra du 21 au 23 novembre à Paris, il y aura un cocktail sur le site du congrès. Nous prévoyons un cocktail déjeunatoire à l'Assemblée nationale suivi d'une visite du palais Bourbon. Le dîner spectacle se déroulera au théâtre des 2 ânes.

#### **5. Fixation du calendrier des réunions intercantionales 2012-2013**

Les prochaines réunions intercantionales se dérouleront :

- Lundi 26 novembre
- Lundi 3 décembre
- Lundi 10 décembre
- Lundi 7 janvier 2013
- Lundi 14 janvier
- Lundi 21 janvier
- Lundi 28 janvier
- Lundi 4 février
- Lundi 11 février

#### **6. Désignations**

- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage

En l'absence de candidat au sein du conseil d'administration, celui-ci suggère d'adresser un appel à candidature.

- Comité départemental du conseil fiscal et financier

Il convient de remplacer Monsieur Ternacle qui siégeait en qualité de Vice-Président de l'ARC. Monsieur Philippe Marini propose de le remplacer par Monsieur Laurent Portebois, Vice-Président de l'ARC.

- Comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Titulaires :

- Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire de Creil
- *En attente de désignation*
- *En attente de désignation*

Suppléants :

- Monsieur Joseph Sanguinette, Maire de Coudun
- Monsieur Jean-Pierre-Bosino, Maire de Montataire
- *En attente de désignation*

## **7. Questions diverses**

Pas de questions diverses abordées lors de cette séance.

## **8. Date du prochain conseil d'administration**

Lundi 11 mars 2013, à 9h30.

Le Président

**Alain VASSELLE**

### *Etaient présents :*

M. Stanislas BARTHELEMY, Maire de Longueuil-Sainte-Marie  
M. Jean-Pierre BOSINO, Maire de Montataire  
M. Lucien BOUCHEZ, Maire d'Haudivillers  
Mme Michèle BRICHEZ, Maire d'Hondainville  
M. Gratien CARRERE, Maire de Bailleul-sur-Thérain  
M. Philippe COFFIN, Maire de Nanteuil-le-Haudouin  
M. Jean-Claude CORMONT, Maire de Couloisy  
M. Jean-Pierre DAMIEN, Maire du Plessis-Brion  
M. Jean-Pierre DESMOULINS, Maire de Saintines  
M. Jean-Paul DOUET, Maire de Montagny-sainte-Félicité  
M. Marie DUBUT, Maire de Marseille-en-Beauvaisis  
M. Patrick FLOURY, Président de la Communauté de Communes de la Basse Automne  
M. Michel GOES, Maire de Wavignies  
M. Boris GOGNY-GOUBERT, Maire de Saint-Rémy-en-l'Eau  
M. Michel LE TALLEC, Maire de Le Coudray-sur-Thelle  
Mme Nadège LEFEVRE, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Bray  
M. Guy MAILLARD, Maire de Saint-Germer-de-Fly  
M. Gérard MANOUSSI, Maire d'Apremont  
M. Alain PETREMENT, Maire d'Ermenonville  
M. Charles POUPLIN, Maire d'Estrées-Saint-Denis  
M. Claude SAUVAGET, Maire de Boubiers  
M. Alain VASSELLE, Maire d'Oursel-Maison

Assistaient également à cette séance Elise MARSAY-DENOUS, Directrice de l'UMO, et Lucie DEHEYER, Responsable administrative

### *Etaient excusés :*

Mme Isabelle BARTHE, Maire de Cernoy

Mme Caroline CAYEUX, Maire de Beauvais  
M. Edouard COURTIAL, Maire d'Agnetz  
M. Alain De PAERMENTIER, Maire de Ressons-sur-Matz  
M. Arnaud FOUBERT, Président de la Communauté de Communes du Pays de Valois  
M. Jean-Pierre GILLES, Maire de Montagny-en-Vexin  
M. Laurent LEFEVRE, Maire de Rainvillers  
M. Gérard LEMAITRE, Président de la Communauté de Communes du Vexin-Thelle  
Mme Pascale LOISELEUR, Maire de Senlis  
M. Philippe MARINI, Maire de Compiègne  
M. Roger MENN, Maire de Liancourt  
M. Lionel OLLIVIER, Maire de Clermont  
M. Jacques PINSSON, Président de la Communauté de communes de la Ruraloise  
M. Luc REDREGOO, Maire de Thiescourt  
M. Alain ROUSSELLE, Maire d'Auchy-la-Montagne  
M. Jean-Claude VILLEMAIN, Maire de Creil